FONDS DISTINCTS DE LA LONDON LIFE

SÉRIE PRIVILÉGIÉE

Des investissements conçus pour vous aider à protéger votre patrimoine, des taux privilégiés à l'image de votre relation avec nous, des options de frais souples et une personnalisation incomparable

London Life

La série privilégiée vous offre une gamme d'options encore plus variée, une relation plus personnalisée et un degré de contrôle plus poussé

Protection

Elle aide à protéger votre capital.
Aux termes de ces polices, votre capital est garanti à 75 ou à 100 pour cent, selon votre choix, à l'échéance ou au décès.

Elle aide à protéger vos gains.
Grâce aux options de revalorisation, vos montants garantis peuvent augmenter si la valeur de la police grimpe.

Elle préserve le patrimoine que vous léguez à vos proches.
Si vous nommez un bénéficiaire, les actifs ne passeront pas par votre succession. Ils évitent ainsi les frais potentiels et les retards afférents à l'homologation ou à la vérification de testament.

Elle respecte votre vie privée.
Les actifs peuvent aller directement aux bénéficiaires que vous avez désignés, sans faire partie de votre succession.

Elle a le potentiel de mettre vos actifs à l'abri des créanciers.
Une caractéristique particulièrement précieuse si vous possédez une entreprise.*

Personnalisation

Vous pouvez personnaliser votre police pour vous aider à atteindre vos objectifs,
par exemple pour faire fructifier votre argent, fournir un revenu, ou préserver votre patrimoine pour les générations futures.

Vous pouvez personnaliser votre investissement en l'adaptant à votre propre style.
Vous avez accès à 86 fonds distincts d'une variété de gestionnaires, incluant des titres à revenu fixe, des obligations, des actions canadiennes, des actions étrangères, des actions spécialisées et des métaux précieux.

Taux privilégiés et options de frais souples

Vous avez droit à des taux privilégiés qui reflètent le volume total de vos placements admissibles auprès de la London Life.

Vos taux privilégiés tiennent également compte des placements de vos proches ou de votre entreprise auprès de nous.

* La protection contre les créanciers est tributaire des décisions du tribunal et des lois applicables, lesquelles peuvent changer et varier d'une province à l'autre; elle ne peut jamais être garantie. Il convient de consulter un avocat / notaire pour obtenir davantage de précisions sur la possibilité de protection contre les créanciers pour votre situation en particulier.

Fonds distincts de la London Life, série privilégiée

Actifs admissibles minimaux	Pour bénéficier des taux de la série privilégiée, il faut un minimum de 500 000 $ d'actifs admissibles.
	Parmi les actifs admissibles, on retrouve les fonds distincts, les options de Dépôts à intérêt garanti et à intérêt quotidien de la London Life et les fonds communs de placement de la Gamme de fonds Quadrus.*
	Les actifs peuvent appartenir à vous (y compris les comptes conjoints), à votre conjoint, à vos parents, ou à vos enfants à charge âgés de moins de 25 ans qui vivent sous votre toit, ou aux entreprises dans lesquelles vous possédez la majorité des actions avec droits de vote. Le propriétaire est tenu de divulguer les actifs à la London Life.
Placement minimal	Placement de 100 000 $ dans la série privilégiée
Options de placement	Vous pouvez choisir parmi les 86 fonds distincts de la London Life.
	La composition de vos actifs peut demeurer fidèle à votre programme grâce au rééquilibrage automatique.
Options de garantie de la police	Personnalisez les options de votre police. • Le capital est garanti à 75 pour cent à l'échéance de la police et au décès. • Le capital est garanti à 75 pour cent à l'échéance et à 100 pour cent au décès. • Sinon, il est garanti à 100 pour cent à l'échéance et au décès.
	Avec les options de revalorisation, le montant de vos garanties peut augmenter si la valeur de la police grimpe par suite de rendements positifs des fonds distincts, et vos gains sont immobilisés. Ces options sont offertes avec les garanties de 75/100 et de 100/100.**

* La Gamme de fonds Quadrus est distribuée exclusivement par l'entremise des Services d'investissement Quadrus ltée.

** Les caractéristiques et les garanties varient selon la police et l'âge du rentier; certaines restrictions s'appliquent. Les garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès sont diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait.

FONDS DISTINCTS DE LA LONDON LIFE

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

London Life, le symbole social et les Fonds Liberté sont des marques de commerce de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie.
Quadrus, Quadrus et le symbole social, Services d'investissement Quadrus ltée et le symbole social et Gamme de fonds Quadrus sont des marques de commerce des Services d'investissement Quadrus ltée, utilisées avec la permission de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie.
F46-8445-4/12